

Rappel des règles pour vivre un match épique des Bleus en toute sécurité à Troyes

L'équipe municipale propose de **célébrer ensemble le match de demi-finale de la Coupe du Monde pour soutenir les Bleus contre l'Espagne au stade Gaston-Arbouin**. L'accès est **gratuit** pour tous et **sans inscription**. L'entrée se fera donc dans la limite des places disponibles.

Pour vivre ensemble ce moment festif et convivial quelques règles sont à respecter **pour garantir le maintien de la tranquillité et de l'ordre public ainsi que de la sécurité de tous**, en voici le rappel ci-dessous.

Accès au stade :

- **Circulation** : l'avenue Schuman est ouverte à la circulation des automobiles jusqu'à 20h mardi 14 juillet 2026 ;
- **Stationnement** : il sera possible de se stationner aux abords du stade de l'Aube sur les parkings autorisés ;
- **Les conseils en plus** : **prendre de l'avance** et prévoir ses déplacements c'est moins de stress pour stationner ! **Penser une autre mobilité** peut également permettre d'éviter de chercher une place : la marche à pied, le vélo avec les équipements adaptés, les bus (lignes D1 et D7 arrêt Europe) qui fonctionnent en horaires adaptés un jour férié comme les dimanches.
- **La mobilité est aussi une affaire de sécurité :**

>la **circulation ou la traversée des piétons sur la chaussée, en dehors des passages prévus à cet effet, constitue une contravention** pouvant être relevée par les agents de police nationale ou municipale.

>l'**usage intempestif de l'avertisseur sonore**, notamment la nuit, donnera lieu à verbalisation (le kaxon ne doit servir que pour avertir d'un danger).

>la **vidéoverbalisation sera être utilisée en cas d'infraction**. Actif **24h/24 et 7j/7**, le Centre de Supervision Urbain Intercommunal assure une **surveillance en continu grâce à un réseau de 787 caméras réparties sur Troyes et dix communes de l'agglomération, dont 545 caméras sur Troyes**. Depuis une délibération du 23 octobre 2017 **ces caméras peuvent être utilisées pour la vidéoverbalisation de certains délits routiers encadrés par la loi**, notamment le non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules, le non-respect des vitesses maximales autorisées, le non-respect des règles de dépassement ou encore le défaut de port de la ceinture de sécurité.

>pour garantir la sécurité de tous, un **véhicule doit être utilisé conformément à son usage et en respectant sa réglementation** (par exemple il convient d'être assis correctement avec une ceinture de sécurité dans une voiture ou encore de garder les deux roues sur le sol pour les scooters ou vélos).

Liste non exhaustive de ce qui ne peut pas être apporté au stade :

- Les **hampes** de drapeau sont interdites (les drapeaux pour soutenir l'équipe de France peuvent être apportés mais sans manche) ;
- **Alcool** interdit ;
- **Bouteilles en verre** interdites ;
- **Sacs** volumineux (plus de 10 L de contenance) interdits ;
- Les **casques de moto** ne peuvent être introduits dans l'enceinte du stade ;
- Les **animaux** ne peuvent pas vous accompagner pour venir voir le match (sauf les animaux d'assistance) ;
- **Objets tranchants et armes**, même factices, sont interdits ;
- **Perches à selfie et drones** interdits ;
- Tout matériel **pyrotechnique** est interdit (y compris pétards, fusées de détresse) comme partout sur le territoire conformément à l'arrêté pris par la Préfecture de l'Aube **portant restrictions du transport, du port et de l'utilisation des artifices de divertissement** et d'articles pyrotechniques dans le département de l'Aube à l'occasion de la coupe du monde du 11 juin au 20 juillet 2026 ;
- Les **engins de déplacement** personnels motorisés (comme les trottinettes) sont interdits dans l'enceinte du stade des arceaux à vélo sont disponible à proximité du stade.

Les bouteilles d'eau et gourdes sont autorisées. Pour ceux ne prenant pas place dans la tribune mais sur le parterre, les chaises pliantes, petite couverture, petit coussin pour profiter du match confortablement sont autorisés.

Pour la sécurité de tous un contrôle visuel des sacs et une palpation seront opérés à l'entrée du stade. La liste ci-dessus n'est pas exhaustive mais regroupe les principales interdictions.

Autour du match, rappel des règles et des arrêtés en vigueur :

Le **tapage nocturne et diurne est interdit** : les réjouissances légitimes des supporters des différentes équipes en compétition, à l'issue des matchs de leurs favoris, ne peuvent **en aucun cas induire un tapage**, sous peine d'induire un procès-verbal de contravention systématique.

Le Maire de la Ville de Troyes, *via* ses pouvoirs de police, a pris de **nombreux arrêtés municipaux** qui doivent être respectés ce soir de fête et les autres jours. Ils permettent de garantir la tranquillité publique :

- **Arrêté du 17 juin 2026 portant sur la protection des enfants non accompagnés** interdisant aux adultes titulaires de l'autorité parentale de délaisser leurs enfants pendant cette période de Coupe du Monde entre 23h et 6h30. **Cet arrêté pris le 17 juin 2026, dans un cadre reconnu légitime et proportionné par le Tribunal Administratif est toujours en vigueur, et ce, jusqu'au 20 juillet 2026 afin de protéger les mineurs pendant la Coupe du Monde, période particulière où la foule peut être massive.**
- Interdiction de vente d'alcool à emporter sur certains secteurs (plusieurs existent selon des périmètres stricts, depuis 2008),
- Interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique du 31 mars au 31 octobre, renouvelé chaque année, (depuis 2009)
- Interdiction de transport et de consommation de protoxyde d'azote sur les voies ouvertes à la circulation publique (depuis 2020),
- Interdiction de l'usage du narguilé, de la chicha et de tout appareil assimilé sur certaines voies et places (depuis 2019)
- Interdiction d'occupations abusives et prolongées de certaines rues et dépendances du domaine public (depuis 2019)

Les joueurs de l'Équipe de France sont arrivés à l'un des plus hauts niveaux de la compétition sportive mondiale tout en démontrant leur *fairplay* sur le terrain tout au long de ces matchs. **La fierté de les voir arriver à un si haut niveau pour nous faire vivre des moments magiques doit s'accompagner du suivi de la réglementation en vigueur de manière à vivre ce moment de liesse, et peut-être la joie de la victoire, tout en respectant la tranquillité publique et la sécurité de tous.**

Rendez-vous à partir de 20h au stade Gaston-Arbouin pour regarder le match de demi-finale de la Coupe du Monde à 21h.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr